

Compte-rendu réunion conseil municipal du 12 juin 2015

Membre excusée : Tatiana SAUVAGE

ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE

Suite à la consultation d'entreprises, Monsieur le Maire donne le récapitulatif des devis déposés.

Après examen des devis, le conseil municipal :

- Formule les observations suivantes : les travaux de ponçage et vitrification du parquet existant seront supprimés, la peinture sur les boiseries existantes sera supprimée, voir également pour supprimer le tableau blanc et le distributeur d'essuie-mains
- Décide d'attribuer les travaux plâtrerie-peinture à l'entreprise MEGARD (6827.50 EHT), les travaux de menuiserie à l'entreprise BOULET (11260.40 € HT), les travaux de plomberie à l'entreprise BECHE (866.00 € HT), les travaux d'électricité à l'entreprise GRAVALLON (2250.00 € HT), les travaux de sols souples à l'entreprise FONTIMPE (3703.12 € HT)
- Précise que les délais de réalisation des travaux pendant les vacances scolaires juillet/août devront être respectés par l'ensemble des entreprises sous peine de pénalités de retard.
- Michel FAVRE et Pascal GAUTHERON sont chargés de rencontrer Atelier 71 pour la coordination des travaux
- La première réunion de chantier est fixée au mercredi 17 juin à 16 H 30

CONTRAT MARCHE MAITRISE D'ŒUVRE TRAVAUX GARDERIE

- Les membres du conseil municipal valident le contrat de maîtrise d'œuvre à passer avec le cabinet Atelier 71 pour les travaux de garderie périscolaire, donnent délégation au maire pour la signature du contrat d'un montant de 1569.60 € HT.

OUVERTURE DE CREDIT

- Les membres décident l'ouverture de crédit suivante :
 - o Dépenses investissement : compte 21312 (+ 8000), compte 2313 (+ 2000) compte 2184 (+2000)
 - o Recettes investissement : compte 021 (+ 12000)
 - o Dépenses fonctionnement : compte 022 (-12000), compte 023 (+12000)

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire donne lecture d'un courrier de la commune de Varennes informant vouloir procéder à l'achat d'un matériel (balayeuse desherbeuse) et demandant si la commune serait intéressée par un groupement d'achat ou une utilisation au « coup par coup ».
Les membres décident qu'une utilisation au « coup par coup » est suffisante pour les besoins de la commune.
- Les membres décident l'achat d'un percolateur à café pour la salle des fêtes suivant devis : 139 € HT

- Les membres valident le devis de Gamma Therm pour l'installation d'un thermostat sans fil pour la salle des fêtes, soit 444.85 € HT
- Michel FAVRE informe que les employés devront installer une protection sur la commande de la double-flux ; concernant la salle multi activités des écoles, il conviendra de vérifier si le système de chauffage est réversible en climatisation
- Le Maire informe l'assemblée que le Journal l'Indépendant propose la parution dans son journal d'une page spéciale sur Dommartin moyennant 1.30 € par foyer. Les membres décident de ne pas donner suite.
- Les membres décident de reconduire l'emploi de non titulaire à la garderie périscolaire pour la rentrée de septembre

COMPTES-RENDU ET RAPPORTS DES COMMISSIONS

- Monsieur le Maire :
 - informe qu'il a passé commande de plaques en polycarbonate pour la réfection de l'abri-bus de Chevalot : coût 516 € TTC
 - informe que le projet d'affiche du Totem « Balades Vertes » n'est pas validé et qu'un nouveau projet doit être déposé pour le 26 juin. Michel FAVRE se charge d'établir les articles concernant le Poulet de l'A39, la prairie et le Solnan, Aurélie GAMBEY se charge d'établir l'article sur la Ciblière.
 - Informe que Cuiseaux Intercom' a déposé le RPQS pour l'eau, chaque conseiller en a reçu un exemplaire par mail
 - Informe les membres qu'ils peuvent consulter en mairie le document « Projet politique de Cuiseaux Intercom' »
 - Informe que la RD 112 (vers les Reisses) sera coupée du 22 juin au 03 juillet pour travaux, la déviation des véhicules est organisée par le Conseil général
 - Aurélie GAMBEY informe l'assemblée du calendrier établi pour les NAP à la garderie périscolaire, un rendez-vous est fixé avec Mme MATTHIEU-CORON pour envisager d'établir une fresque sur le mur intérieur de l'école, un devis pour crépissage du mur sera demandé à l'entreprise PUTIN.
 - Michel FAVRE informe que l'entreprise JAILLET sera relancée pour la pose de l'extracteur dans les toilettes de la salle des fêtes, il conviendra de vérifier si tous les plans ont bien été fournis par les entreprises pour la levée des dépôts de garantie
 - Pascal GAUTHERON informe qu'il réunira la commission « Affaires Culturelles » en collaboration avec le CCS de Cuiseaux pour questionner les jeunes et leurs besoins notamment pour animer le City stade.
 - Laurent CUROT donne les bons de pesées pour le transport du bois, Jacky MALIN fournira les cubages pour permettre d'établir les factures correspondantes.

INVITATIONS

- Représentation de la commune à différentes réunions :
 - MIFE : personne
 - Invitation Jérôme DURAIN : Jacky MALIN verra sa disponibilité pour y assister

VIE COMMUNALE

- Les membres sont informés :
 - du décès de Mme BUIILLARD, de la naissance de Kahys PESSOA
 - de la disponibilité d'un logement locatif Ain Habitat à la mi-août

Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 09 juillet.

Le 15 juin 2015

Jean-Luc VILLEMAIRE, maire